

INFO EN VRAC

Municipalité de St-Onésime

À prévoir que nos bureaux seront fermés le 12 octobre prochain en raison de l'Action de grâce.

Nous tenons à vous rappeler que suite aux mesures préventives du gouvernement du Québec, le parc scolaire demeure fermé au public en tout temps.

Nous souhaitons vous aviser que la réfection d'une partie de la route Drapeau Sud sera effectuée entre le 29 septembre et le 24 octobre prochain. Un détour pourrait être à prévoir selon les recommandations de l'entrepreneur.

Le 24 octobre 2020 un spectacle présenté gratuitement au pont Couvert vers 16 h 15. Ensemble de percussionnistes "Bang" en collaboration avec la Salle André-Gagnon. Le Club Hiboux organise un poulet BBQ (formule pour emporter), de 16 h à 19 h et ouvre le bar pour ceux qui désire se désaltérer.

Un petit rappel concernant les bacs dont le couvercle ne le ferme pas ou placés près d'un obstacle (clôture, boîte aux lettres, etc.), ne seront pas vidés par les chauffeurs de notre Régie des matières résiduelles.

La Municipalité fait la vente d'un terrain situé sur la rue Ouellet portant le numéro cadastral 5 526 825, pour un montant de 3 500.00 \$. Les dimensions de formes irrégulières sont les suivantes : 17.11 m de façade, 56.24 m latéraux et 30.01 m de largeur arrière. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la direction générale au 418-856-3018, poste 221.

Notre boîte aux lettres sécurisée est toujours à votre disposition, pour tout paiement de taxes ou correspondance adressées à l'administration ou au conseil de notre belle municipalité.

L'administration.

✓ PETITS TRUCS DU MOIS

- Optez pour des mouvements qui sollicitent plusieurs grandes masses musculaires telles que les squats et les fentes, la planche ou encore les tractions (push-up), de manière à optimiser vos efforts.
- En cette période d'automne, pensez à préparer votre terrain pour la saison hivernale qui arrive à grands pas.
- Respectons les consignes de distanciation sociale lorsque cela est possible et restons à l'affût des changements apportés par le ministère du Québec.

L'éco-bulletin

Ce qu'on a constaté...



Une plus grande quantité de matières qui ne devraient pas être déposées au bac bleu se retrouve dans les camions de collecte de notre région depuis le début de la pandémie.

Un rappel à tous...



Les articles de papier, de cellulose et de coton souillés

couches, mouchoirs, tampons nettoyants, éponges de maquillage et autres produits similaires

NE VONT PAS au bac bleu.

Si vous ne voulez plus remplir votre poubelle de ce type d'articles, il est possible de trouver des produits équivalents réutilisables.

Les matériaux de construction

gravier, béton, asphalte, brique, bois (naturel, traité ou peint), gypse, vitre, mélamine, revêtement de masonite ou cannelé, plancher flottant

NE VONT PAS au bac bleu.

Ils sont acceptés sans frais aux écocentres.



Par respect pour les employés du centre de tri

au bac bleu, on met seulement papier, carton, verre, plastique et métal!



DES QUESTIONS?
1 888 856-5552 poste 0
www.co-eco.org



INFO Onésime

MOT DU MAIRE

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et à tous.

J'espère que vous avez apprécié l'été qui se termine, malgré le feu des tourbières, et que vos batteries sont chargées à bloc pour la saison froide qui viendra cogner à notre porte sous peu.

Nous voici confronté avec la fameuse seconde vague de Covid-19. Fallait s'y attendre. Il n'est pas surprenant de voir le nombre de cas augmenter dans notre région. L'arrivée de nouveaux étudiants entre autres mais aussi de gens venant d'autres régions durant toute la saison touristique, ne nous a pas épargné. Il est dommage de constater la recrudescence de cas, qui a fait suite à une fête étudiante, mais aussi le manque total de conscientisation envers son prochain après à cette fête.

Pour les séances du conseil avec ou **sans public**, nous verrons comment la situation évolue et nous nous ajusterons au fur et à mesure. Vous pouvez nous contacter au bureau municipal pour confirmation d'ouverture ou non. Pour chaque individu, sa propre liberté s'arrête là ou celle de l'autre commence. Alors la prudence est de mise quand on affronte un virus aussi virulent.

Des travaux de réfection de la Route Drapeau sud, entre le 5^e rang et le pont enjambant la rivière Ouelle, commence le 29 septembre. Cette portion de route est désuète, principalement la grande côte. Ces travaux se font dans le cadre du programme de la taxe d'accise 2019-2023. D'autres travaux se feront d'ici la fin du programme.

Un article paru dans la revue Quorum publiée par la Fédération des municipalités du Québec était fort intéressant. En voici quelques bribes parlant de l'engouement pour l'achat local dû à la pandémie que nous subissons depuis l'hiver dernier :

« Une vaste étude réalisée par la firme Léger sur le comportement des consommateurs québécois révèle que 87 % des répondants jugent important d'acheter local. Menée auprès de 1 500 Québécois du 28 avril au 5 mai 2020, l'étude bleue brosse un tableau détaillé de la consommation locale. Elle permet de mesurer l'écart entre l'intention et l'action, et d'identifier les obstacles dans un contexte où l'enjeu principal est de conserver l'engouement des consommateurs au-delà de la pandémie. Ainsi, au sortir du déconfinement, 27 % des Québécois disaient avoir augmenté la proportion de leurs achats locaux depuis le début de la crise et 58 % avaient l'intention d'acheter davantage de produits locaux au cours des prochains mois. La ferveur saura-t-elle résister au temps ? Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, confirme l'effervescence actuelle pour les produits locaux... Son collègue ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, répète sur toutes les tribunes que si chaque foyer québécois achetait 5 \$ de plus par semaine de produits québécois, ce serait 1 milliard de dollars de plus qui serait injecté dans l'économie locale. »

Le directeur de la MRC, M. Jean Lachance, a repris sa tournée de chacune des municipalités afin de bien connaître les équipes administratives en place et de prendre note de nos doléances et nos requêtes par rapport à la MRC du Kamouraska.

Sur le territoire de la MRC de Kamouraska, il y a des sentiers ou des pistes pour les adeptes de véhicules tout terrain (VTT). L'entretien de ces sentiers est fait par des bénévoles membres de ces clubs régionaux. Malheureusement, le nombre de membres a diminué ces dernières années et la tendance semble se maintenir. Le risque que ces sentiers ne soient plus entretenus durant la saison hivernale devient de plus en plus élevé. Utiliser ces sentiers sans être membre du club local n'aide en rien à la cause.

En espérant que notre région ne soit pas classée orange ou rouge. Je vous invite à bien vous protéger et à respecter les mesures de la Santé publique. En ce mois d'octobre, je vous propose de revisiter notre belle municipalité remplie des magnifiques couleurs automnales.

RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Bibliothèque Le Colibri;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Coup de cœur de Lisette;
- Petits trucs du mois;
- Co-Éco : Atelier mon bac brun;
- Écho de la communauté chrétienne.

CALENDRIER



☾ 24	○ 1
☾ 10	● 16

Prochaine tombée du journal :
22 octobre 2020

Pour publication, faire parvenir à :
municipalite@stonesime.com



HORAIRE

Bureau municipal

Lundi au mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Judi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
8 h 30 à midi

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 6 octobre à 19 h 30, à la l'Hôtel de Ville, à Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue avec sou sans public, nous verrons comment la situation évoluera.

Compte-rendu de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2020 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés en août pour un montant de 14 510.66 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours du mois de septembre pour un montant de 87 161.99 \$;

D'autoriser madame Nancy Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, à effectuer les inscriptions nécessaires afin d'avoir accès à tous les services et dossier de Revenu Québec;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth appuie financièrement la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima au montant de 150.00 \$;

Que la Municipalité appuie la démarche des Offices municipaux d'habitation de La Pocatière, Saint-Pacôme et de Saint-Gabriel-Lalement en ce qui a trait au refus du projet de regroupement avec Kamouraska Est, tel que présenté lors de la vidéoconférence du 19 juin 2019;

Que la directrice générale procède au lancement de l'appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entrepreneurs pour le traçage des Sentiers d'Ixworth pour l'hiver 2020-2021;

Que le contrat pour les travaux d'infrastructures de la route Drapeau Sud soit octroyé à Construction B.M.L., Division Sintra Inc. pour la somme de 377 677.93 \$, taxes incluses;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth appuie Transport en Vrac St-Denis dans sa démarche visant à obtenir de la Commission, le renouvellement d'une autorisation pour extraire le gravier et l'acheminer à l'extérieur du lot pour améliorer le chemin d'accès pour l'exploitation forestière sur le lot 5 526 038 du cadastre officiel du Québec sur une superficie totale de 0,1700 hectare;

D'autoriser la dérogation mineure du 16, Rang 6, tel que présentée au Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) par l'inspectrice en bâtiments et en environnement de la MRC de Kamouraska le 27 août 2020;



12, rue de l'Église
Tél. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com

COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **L'orpheline de Manhattan, Tome 1 et Les Lumières de Broadway, Tome 2**

Auteur : Marie Bernadette Dupuy

Édition : JCL

Dans l'espoir d'accéder à une vie meilleure, Catherine et Guillaume Duquesne quittent leur maison à Charente et s'embarquent pour New York avec leur fille, âgée de 6 ans, Elisabeth. Ce rêve se transforme en cauchemar. La petite se retrouve livrée à elle-même. Elisabeth est renversée par une calèche des riches Woolworth qui décident de garder la fillette. Après 10ans, elle revient en Charente retrouver son grand-père monstrueux. Seule et anéantie, elle revient dans sa ville d'adoption. Saura-t-elle rassembler son courage pour aller au devant de son destin et retrouver le bonheur?

Pour la suite: Les larmes de l'Hudson, Tome 3

Lisette L.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En 1971, le Club de motoneige Hiboux du Kamouraska installa son chalet juste en face du pont, du côté sud de la rivière. Le sentier de motoneige TransQuébec n° 5 passait alors sur le pont couvert qui se faisait l'enceinte des festivités familiales et servait d'escale lors de rallyes...

Les rafraîchissements étaient carrément servis sur le parvis du pont, où les discours des invités d'honneur étaient entendus. En 1978, le pont fut fermé à la circulation et remplacé par le pont en béton qui siège actuellement à ses côtés, en aval. Les motoneigistes doivent maintenant contourner le pont couvert pour se rendre au club Hiboux.

ÉCHO DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

NOUS ONT QUITTÉS :

M. Albert Miville époux de dame Valérie Milliard, décédé le 14 août 2020. Il était le fils de feu Arthur Miville et de feu Fernande Dumais et natif de Saint-Onésime-d'Ixworth. Ses funérailles ont été célébrées en notre paroisse le 22 août 2020.

Mme Marina Soucy épouse de M. Hugues Lévesque, décédée le 26 août 2020. Elle était la fille de feu Gérard Soucy et de dame Dora Blanchette. Ses cendres seront déposées dans notre cimetière à une date ultérieure.

M. Jean-Marc Dumais époux de dame Georgette Beaulieu, décédé le 7 septembre 2020. Il demeurait à Saint-Onésime-d'Ixworth. Ses cendres seront déposées dans notre cimetière le samedi 3 octobre 2020.

Aux familles endeuillées nous offrons nos plus sincères condoléances.

CO-ÉCO : ATELIER MON BAC BRUN

VOTRE BAC BRUN VOUS LAISSE PERPLEXE ?

Venez assister à un
ATELIER GRATUIT et OUVERT à tous-tes
avec Noélie Hébert de Collectivités
écologiques Bas-Saint-Laurent
(Co-éco)

Cet atelier inclut:

- L'abc du brun comment et pourquoi ?
- Conseils pratiques au quotidien
- Complémentarité avec le compost
- Information sur les bienfaits environnementaux



17 NOVEMBRE À 19 H

SALLE MUNICIPALE 12, RUE DE L'ÉGLISE,
SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH



- **Cadeau de remerciement pour votre présence sera offert par la Municipalité**

BIBLIOTHÈQUE LE COLIBRI

Bonjour,

La bibliothèque est toujours fonctionnelle selon les normes permises par "Cadre de référence pour la réouverture des bibliothèques publiques au temps de la COVID-19" et par la Municipalité.

On doit donc porter un couvre-visage (masque) et garder une distance de 2 mètres entre chaque personne, à l'intérieur de la bibliothèque.

Avec la pandémie les rotations de livres avaient été reportées. Nous recevons, enfin, un nouvel arrivage de livres du réseau Biblio en début octobre.

La biblio sera ouverte le :

- lundi de 10:00 à 11:30;
- jeudi de 16:30 à 17:30.

NOTEZ qu'il est préférable de vérifier par téléphone (418 856-3018, poste 226) s'il y a présence le lundi avant de vous déplacer ou suivez la page Facebook de la [Bibliothèque Le Colibri](#).

Le peu de bénévoles impliqué nous oblige à restreindre les heures de présence.

On demande à qui veut offrir quelques heures par mois de nous rejoindre, cela assurerait le maintien de l'horaire établi.

Merci

Le comité Biblio
biblio.onesime@crsbg.net

CHRONIQUE

Enregistrement en ligne des gibiers

Dès le 5 septembre, les chasseurs d'originaux et d'ours noirs pourront enregistrer gratuitement leur gibier par internet sans avoir à se déplacer.

Ils n'auront qu'à remplir le formulaire disponible sur le site web du ministère à l'adresse mffp.gouv.qc.ca/la-faune/stations-d'enregistrement.

Au cours des prochaines semaines, les amateurs pourront également enregistrer les cerfs de Virginie et les dindons sauvages prélevés ainsi que les ours noirs qui auront été capturés par piégeage.

Ce nouveau service gouvernemental en ligne pour les chasseurs et les piégeurs arrive à point avec le contexte entourant la pandémie de la COVID-19. Les tests et les mesures effectués dans certaines régions au printemps ont été assez concluants alors que plusieurs stations d'enregistrement avaient dû fermer leurs portes.

Rappelons qu'auparavant, tous les sportifs ayant chassé un grand gibier devaient se rendre dans une station d'enregistrement. Ce service est toujours offert à ceux qui n'ont pas accès à internet.

Retenez toutefois que les traditionnels frais d'enregistrement de 7,12 \$ s'appliquent encore puisqu'il s'agit d'un service offert par des commerçants.

48 heures

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs précisait que pour procéder à l'enregistrement, le client doit avoir une adresse courriel valide et fournir les renseignements habituels, tels que son numéro de certificat du chasseur ; son numéro de permis ; le type de gibier ; l'arme et le calibre utilisés ; le moment et le lieu où l'animal a été abattu. Pour l'original, l'adepte devra fournir en plus le numéro de permis et la date de naissance de son ou de ses accompagnateurs.

Le chasseur qui a prélevé un cerf de Virginie, un original, un ours noir ou un dindon sauvage doit enregistrer lui-même cet animal dans les 48 heures suivant sa sortie du lieu de chasse. Ce délai est de 15 jours pour le piégeage d'un ours noir.

Le MFFP rappelle que les lois et les règlements qui s'appliquent aux activités de chasse et de piégeage restent valides en toute circonstance et que les agents de protection de la faune continuent d'assurer une présence partout sur le territoire du Québec.

Source : *Journal de Montréal* – Patrick Campeau – Chronique chasse et pêche